

Arrestations de sans-papiers : nous ne nous laisserons pas instrumentaliser !

ESPACES SOLIDAIRES

Carte blanche, 19 mars 2018

Le vendredi 9 février, un cap supplémentaire a été franchi dans la lutte frénétique du gouvernement fédéral contre les personnes migrantes : des sans-papiers ont été arrêtés au sein même des locaux d'une association du secteur artistique. Un cap que nous, acteurs associatifs, syndicaux, culturels, médicaux, pédagogiques et sociaux n'aurions pu imaginer il y a quelques années. Nous refusons d'être instrumentalisés.

En effet, nous – acteurs associatifs, syndicaux, culturels médicaux, pédagogiques et sociaux de la région de Mons-Borinage – refusons que nos services servent de souricières au gouvernement fédéral dans le cadre de sa lutte frénétique contre celles et ceux qu'il considère comme indésirables. Nous n'acceptons pas que des contrôles d'identité arbitraires, aux motifs non-précisés et non-identifiables, se déroulent dans des lieux sanctuarisés comme les ASBL, les services d'aide, les services médicaux et les lieux d'enseignement. Nous ne sommes pas instrumentalisables.

Nous rappelons à cet effet que, pour exercer nos missions, notamment en termes de cohésion sociale, nous devons pouvoir bénéficier de la confiance du public bénéficiaire ; confiance dont nous sommes privés lorsque des interventions de ce genre se produisent. Des contrôles d'identité de ce type sont incompatibles avec les valeurs défendues dans le secteur non-marchand.

Nous ne remettons pas en question la possibilité d'effectuer un contrôle administratif quant au respect des normes imposées aux institutions ; mais ces contrôles doivent avoir pour objet l'institution, et en aucun cas son public !

Nous rappelons que le gouvernement fédéral a pris de nombreuses mesures visant à stigmatiser, discriminer, arrêter, détenir et expulser les sans-papiers. Parmi celles-ci : le projet de loi sur les « visites domiciliaires » actuellement à l'étude pour pouvoir les arrêter à leur domicile ou au domicile de tiers et contre lequel nombre de communes dont Mons, St-Ghislain, Colfontaine et d'autres ont élevé la voix. Sans oublier, le projet de loi « anti-squat » pour les empêcher d'occuper un bâtiment vide depuis plusieurs années, les réformes du droit d'asile pour faciliter la détention des personnes sans-papiers qui voudraient réintroduire une demande d'asile, la création de trois nouveaux centres fermés, ainsi que la construction d'unités pour pouvoir détenir des familles avec enfants...

Dans ce contexte, nous refusons de croire que le motif principal et caché du contrôle du 9 février dernier dans les locaux de Globe Aroma n'était pas de traquer des personnes sans titre de séjour. Les sans-papiers représentent des ressources indispensables à de nombreux secteurs de notre société ; à ce titre, ils doivent être régularisés, et non criminalisés.

Nous – acteurs associatifs, syndicaux, culturels médicaux, pédagogiques et sociaux de la région Mons-Borinage – n'acceptons pas de collaborer à un tel dispositif. Nous n'irons pas plus loin ! Nous appelons à nous rejoindre dans le rassemblement inédit d'institutions et d'associations de la région de Mons Borinage pour une politique humaine des droits fondamentaux des personnes sans-papiers.



Rejoignez nous : <https://www.facebook.com/ide.monsborinage>